

Une population stable dans la région, croissante dans les deux métropoles

Insee Flash Centre-Val de Loire • n° 94 • Décembre 2024

Au 1^{er} janvier 2022, près de 2,6 millions de personnes vivent en Centre-Val de Loire. La population reste stable entre 2016 et 2022. Seuls le Loiret et l'Indre-et-Loire continuent de gagner des habitants. Ces départements bénéficient de la dynamique démographique des métropoles d'Orléans et de Tours. Le nombre d'habitants diminue dans l'Indre et le Cher. Si la population augmente dans les aires d'attraction des villes de plus de 50 000 habitants, celle des couronnes de ces aires croît moins qu'entre 2011 et 2016.

Au 1^{er} janvier 2022, 2 581 600 habitants vivent en Centre-Val de Loire. La région fait partie des moins peuplées de France métropolitaine, un peu moins que la Bourgogne-Franche-Comté. Elle représente 3,9 % de la population de France métropolitaine. La région se distingue par une faible densité de population : 66 habitants par kilomètre carré, contre 101 en France métropolitaine hors Île-de-France. Ceci la place au 11^e rang des régions métropolitaines, entre la Nouvelle-Aquitaine et la Bourgogne-Franche-Comté.

La population régionale reste stable entre 2016 et 2022

La population de la région augmente de 620 habitants en moyenne chaque année entre 2016 et 2022, ce qui traduit une relative stabilité. Cette évolution est proche de celles des autres régions frontalières de l'Île-de-France : -0,1 % en Bourgogne-Franche-Comté, nulle en Normandie, dans le Grand Est et dans les Hauts-de-France. La population d'Île-de-France augmente au même rythme que celle de France métropolitaine sur la même période (0,4 % par an en moyenne). Sur la période intercensitaire précédente, entre 2011 et 2016, la population de la région progressait de 0,2 % chaque année, contre 0,4 % en France métropolitaine.

L'évolution de la population est le résultat de la différence entre les naissances et les décès (solde naturel) (**définitions**) et de la différence entre les arrivées et les sorties sur le territoire (solde migratoire) (**définitions**). Ces composantes s'équilibrent dans la région : le léger excédent migratoire apparent compense le faible déficit naturel entre 2016 et 2022.

La population augmente uniquement dans le Loiret et l'Indre-et-Loire

Le Loiret et l'Indre-et-Loire regroupent la moitié de la population régionale. Ce sont les seuls départements dont la population a augmenté entre 2016 et 2022. Leurs populations ont crû au même rythme (+0,3 % par an), légèrement inférieur à celui de la période précédente ► **figure 1**. Le Loiret gagne annuellement 2 120 habitants entre 2016 et 2022. L'Indre-et-Loire gagne 1 680 habitants par an sur la même période ► **figure 2**. Dans le Loiret, l'accroissement naturel contribue à la hausse de la population (+0,2 % par an), ainsi que les migrations dans une moindre mesure. Dans l'Indre-et-Loire, la hausse provient de la balance migratoire positive (+0,2 % par an), tandis que le solde naturel est nul.

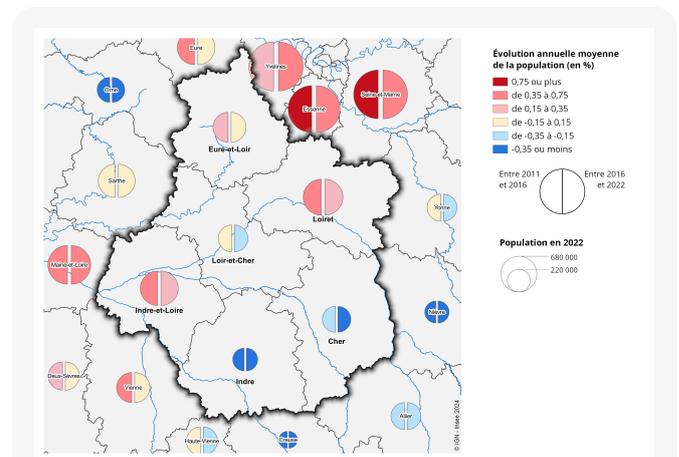
Entre 2016 et 2022, le nombre d'habitants de l'Eure-et-Loir est stable. L'excédent naturel compense le déficit migratoire. Le Loir-et-Cher perd 640 habitants par an. Le solde naturel négatif (-0,3 %) n'y est pas totalement compensé par un solde migratoire légèrement positif (+0,1 %). Dans le sud de la région, les populations du Cher et de l'Indre baissent à un rythme plus

soutenu : respectivement -0,4 % et -0,5 % par an entre 2016 et 2022. Dans le Cher, le déficit naturel (-0,4 %) contribue à la baisse de la population et le solde migratoire est nul. Dans l'Indre, le solde migratoire est légèrement positif (+0,1 %), sans compenser un solde naturel fortement négatif (-0,6 %).

La dynamique démographique est globalement moins favorable entre 2016 et 2022 qu'entre 2011 et 2016, où seuls le Cher (-0,3 %) et l'Indre (-0,6 %) perdaient déjà des habitants. Dans le Cher, la baisse de la population s'est accentuée : d'une perte de 920 habitants par an en moyenne entre 2011 et 2016 à 1 270 habitants par an entre 2016 et 2022. Dans l'Indre, la diminution de la population a légèrement ralenti : d'une baisse de 1 330 habitants à 1 120 par an en moyenne.

Parmi les six chefs-lieux de département, la population de Blois augmente le plus fortement (+0,5 %) entre 2016 et 2022, portée davantage par l'excédent naturel (+0,4 %) que le solde migratoire faiblement positif (+0,1 %). Les populations de Tours et d'Orléans s'accroissent également (+0,3 % et +0,2 % par an), malgré un solde migratoire déficitaire marqué à Orléans (-0,5 %). Les populations de Chartres, Bourges et Châteauroux diminuent (respectivement -0,3 %, -0,3 % et -0,4 % par an).

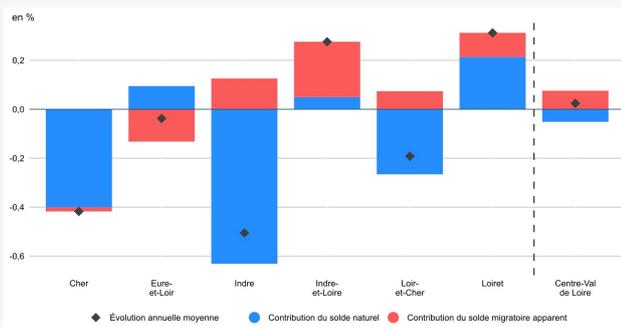
► 1. Évolution de la population des départements du Centre-Val de Loire entre 2016 et 2022



Lecture : Dans le Loir-et-Cher, le nombre d'habitants augmente de 0,1 % par an entre 2011 et 2016 et baisse de 0,2 % par an entre 2016 et 2022.

Source : Insee, Recensements de la population 2011, 2016 et 2022.

► 2. Variation annuelle moyenne de la population et contributions des soldes naturel et migratoire dans les départements



Note : Les taux de variation sont arrondis au plus près de leurs valeurs réelles. La somme des taux dus aux soldes naturel et migratoire peut être de fait légèrement différente du taux de variation de la population.

Lecture : Dans le Loir-et-Cher, le taux de variation annuel moyen est de -0,2 % entre 2016 et 2022. Le déficit naturel (-0,3 %) est compensé en partie par l'excédent migratoire (+0,1 %).

Source : Insee, Recensements de la population 2016 et 2022, état civil.

Un ralentissement de la croissance de la population dans les couronnes des aires d'attraction des villes de plus de 50 000 habitants

En Centre-Val de Loire, 679 communes gagnent des habitants entre 2016 et 2022, soit plus d'un tiers (39 %) des 1 756 communes ► **figure 3**. Plus d'un habitant sur deux vit dans une commune urbaine (**définitions**). Dans ces communes, la population augmente (+0,2 %) du fait de contributions positives équivalentes des soldes naturels et migratoires (+0,1 %). À l'inverse, dans les communes rurales, la population diminue de 0,2 %, car l'excédent migratoire positif ne compense pas le déficit naturel.

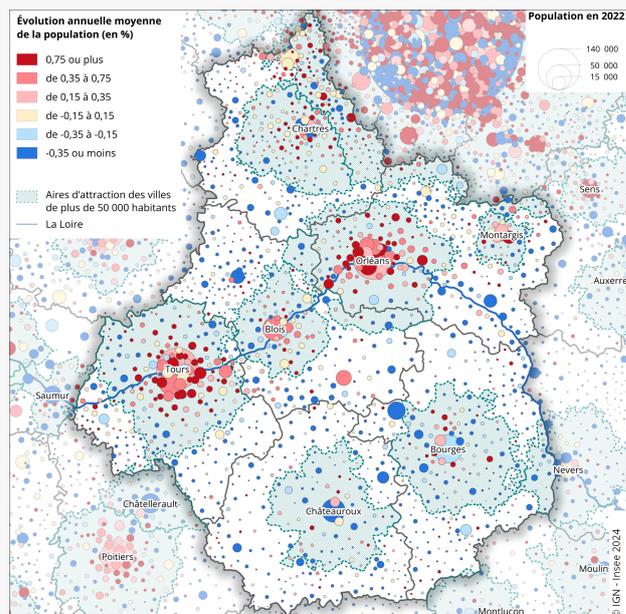
Plus de 70 % de la population régionale réside dans l'une des huit aires d'attraction des villes de plus de 50 000 habitants. Entre 2016 et 2022, la population s'accroît globalement de +0,2 % dans ces aires (particulièrement dans celles d'Orléans et de Tours). Les pôles voient leur population augmenter à un rythme légèrement supérieur (+0,3 % par an), uniquement en raison de l'accroissement naturel. Dans les couronnes, le solde naturel et le solde migratoire contribuent autant à la hausse de la population (+0,1 %). Néanmoins, la croissance de la population dans les couronnes est moins importante qu'à la période précédente (+0,2 % entre 2016 et 2022, contre +0,5 % entre 2011 et 2016). Dans les aires d'attraction des villes de 50 000 à 200 000 habitants dont le pôle est dans la région, la population dans les couronnes n'augmente plus entre 2016 et 2022 (contre +0,4 % entre 2011 et 2016). Cela correspond à une baisse de 160 habitants par an en moyenne, contre une hausse annuelle de 1 530 habitants à la période précédente.

Ces évolutions différenciées se retrouvent à l'échelle des intercommunalités. La population augmente de 0,6 % dans la métropole orléanaise et de 0,3 % dans la métropole tourangelle entre 2016 et 2022. Les intercommunalités connaissant la plus forte croissance démographique de la région se situent dans les couronnes des aires d'attraction des villes d'Orléans et de Tours. Par exemple, les communautés de communes de la Forêt, Touraine Vallée de l'Indre et Touraine-Est Vallées (+1,1 %, +0,9 % et +0,9 %). La population diminue de 0,5 % par an dans les aires d'attraction des villes de moins de 50 000 habitants. Dans les territoires ruraux non périurbains (**définitions**), la population diminue de 0,5 % du fait du déficit naturel malgré un solde migratoire apparent légèrement positif (+0,1 %). ●

Cyril Coudray, Thibault Tillard (Insee)

Retrouvez davantage de données associées à cette publication sur [insee.fr](https://www.insee.fr)

► 3. Variation annuelle moyenne de la population entre 2016 et 2022 dans les communes



Lecture : À Tours, la population augmente de 0,3 % par an entre 2016 et 2022 pour atteindre 138 670 habitants.

Source : Insee, Recensements de la population 2016 et 2022.

► Définitions

Le **solde naturel** est la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période. On parle d'accroissement naturel ou d'excédent naturel lorsque le nombre de naissances est supérieur à celui des décès.

Le **solde apparent des entrées sorties** approche la différence entre le nombre de personnes entrées sur un territoire donné et le nombre de personnes qui en sont sorties, au cours de la période considérée. Il est obtenu par différence entre la variation totale de la population au cours de la période considérée et le solde naturel.

L'**aire d'attraction d'une ville** définit l'étendue de son influence sur les communes environnantes. Une aire est un ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué d'un pôle de population et d'emploi, et d'une couronne qui regroupe les communes dont au moins 15 % des actifs travaillent dans le pôle. La commune la plus peuplée du pôle est appelée commune-centre.

La typologie **urbain-rural** s'appuie sur celle de la grille communale de densité. Une commune rurale est une commune peu dense au sens de la grille communale de densité à 3 niveaux. Les communes denses ou de densité intermédiaire sont dites urbaines.

Les communes rurales qui appartiennent à une aire d'attraction des villes de plus de 50 000 habitants sont qualifiées de **communes rurales périurbaines**, les autres **communes rurales de communes rurales non périurbaines**.

► Sources

Les données de population au 1^{er} janvier 2022 dans les limites territoriales des communes existant au 1^{er} janvier 2024 sont officielles dès leur authentification par décret. Ces populations officielles entrent en vigueur au 1^{er} janvier 2025.

Les statistiques sur les naissances et les décès sont issues de l'exploitation des informations d'état civil transmises par les mairies à l'Insee.

► Pour en savoir plus

- **Chataignon P.**, "Les populations de référence des communes au 1^{er} janvier 2022 – La baisse du solde naturel entraîne une moindre croissance de la population française", *Insee Focus n° 346*, décembre 2024.
- **Diel O., Formont C.**, "La fécondité du Centre-Val de Loire atteint son plus bas niveau depuis un quart de siècle – Bilan démographique 2023 du Centre-Val de Loire", *Insee Analyses Centre-Val de Loire n°115*, septembre 2024.

